

Le vingt Neuf^e jour du mois de Ventose
 Par dix de la République Française.

ACTE DE NAISSANCE de Jacques Joachim Bonhomme né le Vingt
 trois à onze heures du Soir fils de Jacques Benoite Bonhomme
 Journalier et de Marie Victoire La Houette son épouse en
 légitime mariage domicilié en cette commune de Saint Vigor

Le sexe de l'enfant a été reconnu être d'un genre Masculin
 Premier témoin, Louis Lalouette Journalier âgé de Trente trois ans Domicilié
 au Carreau

Second témoin, Madeline Lalouette filuse âgée de vingt sept ans Domiciliée
 au Carreau

Sur la réquisition à nous faite par Jacques Benoite Bonhomme père de l'enfant

Et ont signé. Cécile son épouse qui ont dit ne savoir signer
 Jacques Bonhomme

Constaté par moi Pierre Sébourg maire de Saint Vigor
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.

